



LE CONSEIL MUNICIPAL
se réunira
EN SÉANCE PUBLIQUE diffusée sur Facebook-live,
VENDREDI 03 JUILLET 2020
A 19 HEURES 00
Salle des fêtes, 6 rue de Sucy.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Rappel des résultats obtenus lors de l'élection du 28 juin 2020.
3. Installation des nouveaux conseillers municipaux.
4. Election du Maire.
5. Détermination du nombre d'adjoints.
6. Election des adjoints au Maire.
7. Lecture de la charte de l'élu local.
8. Election des conseillers qui siègeront au Conseil Territorial de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris Sud Est Avenir ».
9. Désignation des élus représentants la ville au sein de l'Association Syndicale de Gestion et d'Entretien de la ZAC de la Haie-Griselle.



LE MAIRE

Régis CHARBONNIER